



**FICHE D'APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR
DE L'ESPACE JEUNES DU PAYS GRENAOIS - ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

Les parents :

Je soussigné(e), responsable légal du (des) jeune(s) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois et y adhérer sans restriction.

Le jeune :

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois et y adhérer sans restriction.

Fait à

Le

Signatures :

Le (la) responsable légal(e) du jeune

Le jeune



REGLES DE VIE DU LOCAL DE L'ESPACE JEUNES DU PAYS GRENAOIS

Le local de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois est un lieu de tolérance et de convivialité où l'on évolue en collectivité, où l'on a des droits et des devoirs, les uns n'allant pas sans les autres.

LA CIGARETTE

Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois, cours extérieure y compris.

L'ALCOOL

Il est interdit d'introduire ou de consommer de l'alcool dans l'enceinte de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois. De plus, les personnes ayant manifestement bu avant de venir, se verront interdire l'accès au local ainsi qu'aux activités.

DROGUES

Il est interdit d'introduire ou de consommer de la drogue dans l'enceinte de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois. Les personnes ayant manifestement usé de stupéfiants avant de venir, se verront interdire l'accès au local ainsi qu'aux activités.

ARMES

Les armes (couteaux, pistolets à billes...) sont strictement interdites dans l'enceinte de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois.

DE PLUS

Le vol, le racket, la dégradation du local, le non respect vis à vis des animateurs et des autres utilisateurs du local ne seront en aucun cas admis.

L'animateur pourra dans tous les cas prévenir les parents et exclure temporairement ou définitivement la ou les personnes qui n'auront pas respecté cette charte.

Tout manquement à ce règlement et de manière générale le non respect du lieu, du matériel, de l'environnement et surtout des autres induira des sanctions.

Le, à

Signature du jeune

Signature du représentant légal